

à la une

Le Festival sur les quais

Du 5 au 20 juillet, l'édition 2024 du Montreux Jazz Festival prendra ses quartiers sur les quais et au centre-ville. Les diverses scènes se déploieront entre les abords du 2m2c et le Casino, en passant par la place du Marché, où se tiendront les principaux concerts sur la grande scène. Une expérience unique au coeur de la ville.

Le Montreux Jazz Festival est sans conteste un festival de ville. Outre un cadre enchanteur, sa particularité est que tout peut se faire à pied. Les festivalières et festivaliers débarquant du train descendent une volée de marches pour rejoindre le cœur du festival; les artistes sortant de leur hôtel accèdent en quelques minutes à pied à « leur » scène. Les organisateurs ont tout fait pour que cette spécificité, qui rend le Montreux Jazz Festival unique en son genre,

soit conservée pendant la fermeture du 2m2c. Ainsi, le MJF se déploiera cette année sur les quais, sur la Grand-Rue, sur la place du Marché: il investira le cœur de sa ville natale qui vibrera et respirera pendant deux semaines en plein air, à l'unisson. C'est une expérience unique qui attend Montreux au mois de juillet, une expérience qui ancrera encore plus la destinée de la ville dans le paysage musical international. Montreux, ville créative de musique.

Concert du groupe Stone The Crows lors du Festival de Jazz en 1970.



SUPPLÉMENT
SPÉCIAL MJF 2024
À L'INTÉRIEUR!

PACom
02

Accueil de migrants
03

Hôtel Victoria
04

Santé et sécurité au travail
05

Brèves
06

Les coulisses du Conseil communal
07



C. Michel

édito

Chères Montreusiennes,
chers Montreusiens,

Par ces quelques lignes, je tiens à vous remercier sincèrement d'ouvrir grandes les portes de votre ville au Montreux Jazz Festival. C'est en effet en partie grâce à vous que ce festival est ce qu'il est: un festival « de ville », où la musique côtoie le lac, où les artistes et la population se croisent en voisins.

Si la Municipalité est consciente que certains aspects du festival peuvent être contraignants pour les habitantes et habitants, elle est persuadée que, comme elle, la population montreusienne est fière de faire partie de la belle histoire du MJF. Cette année, le centre-ville et les quais vibreront encore plus que d'habitude, pour faire résonner le jazz et le cœur des Montreusiennes et des Montreusiens, qui seront aux premières loges pour vivre une expérience unique.

Vive la musique!

OLIVIER GFELLER, SYNDIC

Révision du Plan d'affectation communal (PACom)

Le PACom regroupe les nombreux enjeux de développement urbanistique et doit être révisé tous les 15 ans. En 2020, le Tribunal fédéral a annulé le Plan général d'affectation élaboré par la Commune de Montreux. Ceci a eu pour conséquence de redonner, par défaut, une actualité au plan de zones datant de 1972. Conçu à l'époque pour accueillir 40'000 habitants (Montreux en compte actuellement 27'700), ce plan de zones présente une zone à bâtir largement surdimensionnée par rapport aux nouvelles exigences du droit fédéral. En attendant le PACom, un dispositif de zones réservées a été mis en place, afin de préserver le territoire communal.

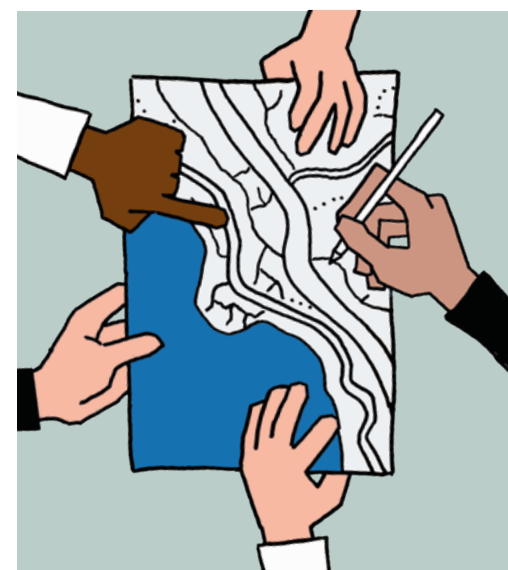


Illustration: Mathieu Moret

Elaboration de la stratégie territoriale

Un groupement pluridisciplinaire composé de mandataires spécialisés est en charge d'accompagner la Municipalité dans l'élaboration du PACom. Il s'agit en effet de tenir compte de tous les thèmes et enjeux de l'aménagement du territoire, tant pour ce qui est légalement exigé qu'en regard des spécificités topographiques et patrimoniales montreuises. Le PACom doit tenir compte du Plan Directeur cantonal en cours d'élaboration (voir ci-contre). Le groupement intègre ainsi des partenaires externes (agglomération RiveLac, Canton, associations) et la population, notamment grâce à une démarche participative (voir ci-contre). Le Conseil communal est régulièrement informé ou consulté, afin de suivre et consolider les étapes-clés du processus. Outre les aspects légaux dont il faut tenir compte, l'élaboration du PACom revêt des enjeux de nature sociale, environnementale, économique et, spécialement à Montreux, touristique.

L'aspect social

Une bonne planification du territoire doit être utile au bien du plus grand nombre, afin d'améliorer la qualité de vie et offrir un cadre de vie bien conçu. Il s'agit entre autres d'assurer la mixité en termes d'affectation dans les quartiers et les villages pour créer des dynamiques positives et socialement bénéfiques. Un nombre suffisant de logements à loyers abordables doit pouvoir être garanti, afin de loger notamment les jeunes, les familles et les personnes âgées.

La dimension environnementale

Les attentes en matière environnementale sont importantes : divers enjeux autour du paysage, de la mobilité, des milieux naturels, des nuisances environnementales ou encore des questions d'énergie et climat ont été identifiés dans les études. La volonté communale est ainsi clairement exprimée que le PACom ne traite pas uniquement des règles de construction, mais intègre une cohérence de préservation, de mise en valeur et de dynamisation de l'environnement et du patrimoine, bâti et non bâti.

Economie et tourisme

A la suite de l'annulation du PGA, en 2020, plusieurs propriétaires se sont retrouvés dans des situations individuelles complexes, faute d'avoir pu valoriser leurs parcelles. Le nouveau PACom permettra de préciser les perspectives pour les propriétaires, dans la mesure où le redimensionnement des zones à bâtir le permet. Les nouvelles mesures d'aménagement du territoire viseront en effet à assurer une dynamique adaptée aux différentes réalités du territoire communal. Des règles seront étudiées en faveur de la qualité de vie, avec des objectifs différents entre les secteurs urbains, villageois, paysagers.

Le PACom devra aussi tenir compte des besoins en terrains et locaux des acteurs économiques, afin d'assurer une proximité entre logements et places de travail. Les zones d'affectation seront réfléchies, afin que les entreprises puissent être intégrées au mieux, en fonction de leurs caractéristiques. Enfin, la dimension touristique spécifique à Montreux devra également être intégrée, ceci pour permettre la préservation du patrimoine et le développement des infrastructures d'accueil, notamment hôtelières, tout en tenant compte des autres grands enjeux communaux, dont ceux liés à la mobilité.

www.montreux.ch/pacom



Plan directeur intercommunal (PDI)

En parallèle des démarches communales, la Région Riviera (Agglo Rivelac) avance dans ses propres travaux d'élaboration d'un projet d'agglomération de cinquième génération. L'objectif est de doter la région (qui regroupe la Riviera, le Haut-Lac ainsi que la Veveysse fribourgeoise) d'un plan directeur intercommunal (PDI). « Cette planification a pour objectif de définir à long terme (2040) l'urbanisation, la mobilité, l'environnement, le tourisme et l'énergie sur l'ensemble du territoire de l'Agglo Rivelac, ces thématiques étant intrinsèquement liées entre elles. Cette planification doit aussi déterminer la manière de parvenir aux objectifs fixés, avec des mesures concrètes tant d'infrastructure de transport que d'aménagement du territoire »

(source : agglorivelac.ch)

Un PACom, c'est quoi ?

Le plan d'affectation communal (PACom) est la nouvelle dénomination usuelle du plan général d'affectation (PGA). Il s'agit d'un plan qui, parcelle par parcelle, définit l'utilisation du sol et des constructions. Composé d'un plan de zones et d'un règlement, il est établi par la Municipalité avec l'appui de mandataires externes. Chaque parcelle se voit attribuer une fonction (affectation), qui peut être dédiée au logement, à l'artisanat, aux bureaux, au commerce, à des infrastructures publiques ou à des espaces libres ou de loisirs. Des règles définissent en outre ce qui peut être construit et sous quelle forme (densité, hauteur, limite de construction, matériaux), les types de plantations et d'essences à utiliser, les formes de protection du patrimoine bâti, naturel et paysager, les dispositions en matière de stationnement ou encore des mesures relatives à l'énergie et au climat.



DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Afin de tenir compte des avis et attentes de la population montreuise sur l'aménagement du territoire de leur commune, une démarche participative a été lancée en début d'année. Un groupe de réflexion, composé de citoyennes et citoyens volontaires tirés au sort débute ses travaux au printemps. Dès l'été, des informations grand public seront organisées afin de présenter les résultats des ateliers.

1 Hiver 2024

Questionnaire grand public et tirage au sort du groupe citoyen

2 Printemps

Ateliers 1 et 2 du groupe citoyen

3 Été

Première information grand public

4 Automne

Ateliers 3 et 4 du groupe citoyen

5 Été 2025

Deuxième information grand public

6 Été 2026

Événement grand public

ACCUEIL DE MIGRANTS

La vie au foyer

Une partie du bâtiment de l'ancien hôpital, situé à l'avenue de Belmont, a été mis à disposition de l'EVAM par la Commune de Montreux. Il accueille depuis bientôt deux ans des personnes qui ont fui la guerre en Ukraine ou en provenance d'autres pays.

La vie quotidienne s'est progressivement construite au sein de cette structure d'accueil, où sont actuellement hébergés 129 bénéficiaires, dont 26 enfants en âge scolaire.

Le site de l'ancien hôpital, tel que réaménagé par l'EVAM, permet un accueil sur trois étages, chacun bénéficiant d'espaces privatifs et d'une cuisine commune. Des salles sont affectées à diverses activités en journée. Des animations sont régulièrement proposées par le personnel encadrant ou par des bénévoles des alentours. De nombreuses propositions spontanées d'aide sont en effet arrivées dès les premiers mois, en grande partie à destination des enfants (aide aux devoirs, ateliers créatifs, dons de

vêtements...). Des animations sont également proposées par l'équipe du foyer, telles que repas multiculturels, sorties au bord du lac ou au cirque, par exemple.

Les bénéficiaires ont aussi la possibilité de proposer eux-mêmes des services ou des animations dans leur domaine d'activité. Ainsi, des couturiers, coiffeurs, enseignants de yoga ou interprètes mettent leurs compétences à disposition des bénéficiaires du foyer. Ces personnes perçoivent des allocations supplémentaires, en rétribution des divers services rendus.

Chacune et chacun a également sa vie en dehors du foyer : certains travaillent, la plupart suit des cours de français ou des modules d'intégration dispensés par l'EVAM, les enfants sont scolarisés dans

les écoles de la commune, d'autres encore participent aux rencontres organisées à la Maison de Quartier Jaman 8, à Clarens. Des communautés se retrouvent, notamment entre les foyers de Montreux et de Vevey (lire témoignages ci-dessous). Toutes et tous ont en outre la possibilité de voir des assistantes ou assistants sociaux, sur rendez-vous ou dans le cadre de la permanence sociale. D'autres projets sont en cours d'élaboration, notamment des plantations communes : autant d'activités qui permettent d'adoucir la vie quotidienne de ces familles arrivées en Suisse à la suite de circonstances tragiques. Une dernière réussite est d'ailleurs à relever comme conclusion positive d'intégration : la première volée de classe d'accueil de Montreux passera son certificat de fin de scolarité obligatoire au mois de juin !

FAMILLE NESHCHADYM (Ukraine)



Quand êtes-vous arrivés au foyer ?

Je suis arrivé le 28 juin 2023, avec ma femme et mes deux enfants.

Comment avez-vous été accueillis à Montreux ?

Bien, très bien. Les gens sont adéquats, souriants et bienveillants. Jamais eu de mauvais contact, on est très bien ici. Nous sommes très reconnaissants à la Suisse d'avoir reçu cette sécurité, cet accueil, ce toit qui nous protège de la guerre et nous permet de rester en sécurité. Je communique davantage avec les gens de Vevey, où je travaille actuellement.

Comment s'organise votre vie en Suisse ?

J'ai beaucoup de connaissances à Vevey, mais aussi à Montreux. J'ai toujours de bons contacts avec les habitants à Montreux ou à Vevey. Je croise souvent les mêmes personnes en allant au travail ou en travaillant. Mes enfants parlent déjà bien le français : c'est plus facile pour eux d'échanger dans le bus ou dans les transports en commun. Je suis fier d'eux et de leur aisance relationnelle et linguistique. Ils se sont fait beaucoup d'amis à l'école et c'est très important.

Nous suivrons des cours de français avec ma femme : elle peut les commencer maintenant qu'elle a obtenu des appareils auditifs. J'ai personnellement préféré opter pour une activité rémunérée qui me permet d'être actif et d'apprendre le français en travaillant. La langue française est très compliquée mais nous sommes décidés à l'apprendre, comme marque de respect pour ce pays qui nous offre un refuge. Nous sommes subjugués par la bienveillance et la serviabilité des gens, notamment à mon travail, les gens sont toujours présents, bienveillants, et anticipent même mes questions.

L'équipe d'accueil du foyer

1 responsable de foyer

3 assistantes et assistants sociaux polyvalents

1 intendant

1 collaboratrice accueil et orientation

1 surveillant de nuit

OLENA BURDOVITSYNA (Ukraine)

Quand êtes-vous arrivée au foyer ?

Je suis arrivée le 22 octobre 2022, avec mon chat Charlotte.

Comment avez-vous été accueillie à Montreux ?

Dès mon premier jour au foyer, j'ai été très contente, les voisins et le personnel de l'EVAM, principalement les assistants sociaux étaient très chaleureux. Je suis très contente aussi, car il y a un service d'intendance et de sécurité et c'est très important, je me sens très bien car je me sens en sécurité. J'ai pu recevoir toutes les règles du foyer, qui étaient très bien expliquées et c'est important.

Les Montreuisiens et Montreuisiennes sont très gentils, très ouverts, j'ai pu faire beaucoup de connaissances, notamment lors du Festival de Jazz. Je peux toujours rencontrer mes connaissances autour d'un café à Montreux. Les gens sont très ouverts, et disponibles pour donner des informations. Nous pouvons aussi partager un moment en soirée ensemble ou encore faire une sortie.

Comment s'organise votre vie en Suisse ?

Elle s'organise très bien parce que je suis très active, je fais des traductions pour les bénéficiaires de l'EVAM de notre foyer de Montreux mais aussi du foyer de Vevey. J'ai en effet des connaissances là-bas qui sollicitent mon aide. J'accompagne les bénéficiaires aux rendez-vous chez les médecins mais aussi à l'école pour les réunions des parents ou encore au foyer lorsque nécessaire. J'attends ma

convocation pour les cours de français, pour continuer mon apprentissage du français et pour atteindre un niveau plus haut (B1).

J'ai aussi le projet de travailler dans un futur proche en tant que collaboratrice de l'EVAM, car j'aime beaucoup aider les autres, j'aime être utile. En outre je suis aussi blogueuse Youtube et j'ai mon blog où j'explique la vie en Suisse selon mes yeux : Olena Burdovitsyna.



HÔTEL VICTORIA

Une histoire de famille

Au cœur du village de Glion, entouré de magnifiques jardins, l'Hôtel Victoria surplombe le lac depuis plus de 150 ans. S'il n'était, à ses débuts, ni le seul, ni le plus luxueux des nombreux établissements de la Belle Époque, il s'impose depuis plus de 40 ans comme l'un des rares grands hôtels en mains familiales. Son nouveau directeur, deuxième génération de la famille Mittermair, évoque sa vision de l'avenir, qui vise un subtil équilibre entre tradition familiale et nouveaux projets, tout en restant solidement ancré dans la région et ses nombreux atouts.



Sur le site internet de l'Hôtel Victoria-Glion, quelques lignes résument l'histoire du lieu: «érigé en 1869, l'Hôtel Victoria a connu plusieurs propriétaires, deux guerres et de nombreuses transformations avant d'être racheté par Toni Mittermair qui, par l'acquisition de plus de 500 objets et pièces de collection, a créé une ambiance unique d'un hôtel imprégné de l'art de vivre de la Belle Époque. S'investissant corps et âme, il a assuré la continuité d'un rêve et la transmission d'une histoire». La belle histoire se poursuit, car, depuis bientôt une année, c'est Antoine Mittermair, le fils de Toni, qui a repris la direction de l'hôtel. Après avoir suivi des études à l'École Hôtelière de Lausanne et fait ses premières armes à Saint Moritz et à Paris, le jeune homme de 25 ans, de retour en terres vaudoises, entend bien nourrir la passion du Victoria. Outre l'esprit d'authenticité et l'exigence de qualité transmis par ses parents (et aussi hérités de sa vie quotidienne à l'hôtel dans son enfance), Antoine Mittermair regarde vers l'avenir avec de nombreuses idées et projets en tête.

L'Hôtel Victoria bénéficie d'une identité forte et de fondamentaux solides construits au fil des ans par M. Mittermair père, Bavarois d'origine, arrivé en Suisse en 1969. Antoine, a quant à lui, grandi à Montreux. Il y possède un fort ancrage, notamment en s'investissant activement dans plusieurs organismes de cette région dont il souhaite contribuer à développer le potentiel.

Le dynamique nouveau directeur voit en effet Glion comme un réel trait d'union entre lac et montagne. Ce sportif, qui pratique autant le ski que la randonnée, le trail et le vélo, envisage de développer des cartes spécifiques avec ses itinéraires favoris pour ses clientes et clients. Il prévoit également, à terme, de proposer des vélos électriques en location pour la découverte



sportive des environs. A la basse saison, qui devrait selon lui rester attractive, des séminaires et événements autour du vin sont au programme. Ainsi, si le Victoria promet de garder le charme et l'authenticité qui le caractérisent, il s'ouvre également sur de nouvelles perspectives intéressantes pour une région dans laquelle il compte bien s'inscrire pour de nombreuses années encore.



L'Hôtel Victoria-Glion fait partie des Relais & Châteaux depuis 49 ans. En Suisse, il fut le deuxième hôtel à intégrer le cercle restreint des Relais & Châteaux et reste aujourd'hui le plus ancien du pays. Luxe, histoire, authenticité et gastronomie sont la marque de qualité de ce label, qui compte aujourd'hui une vingtaine d'établissements en Suisse et 580 dans le monde.

LE SAVIEZ VOUS ?

L'HÔTEL VICTORIA EN QUELQUES CHIFFRES

51 collaborateurs

155 années d'existence

53 chambres

14 points au Gault & Millau

Santé et sécurité au travail

Toute entreprise dont le travail présente des dangers particuliers et, dans tous les cas, toute entreprise de plus de 50 personnes, est légalement tenue d'avoir un concept de santé et de sécurité et une gouvernance qui veille à le mettre en place et à l'appliquer. La Commune de Montreux ne fait pas exception: elle applique depuis de nombreuses années les directives de santé et de sécurité au travail et vient de mettre en place une nouvelle gouvernance.

Les aspects de la santé et de la sécurité au travail (SST) sont régis par un cadre légal. En lien, entre autres, avec la LAA (Loi fédérale sur l'assurance accidents) la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) représente la «centrale d'information et de coordination pour la sécurité au travail et pour la protection de la santé sur le lieu de travail. Elle coordonne les mesures de prévention, les tâches des organes d'exécution et l'application uniforme des prescriptions.» (source: www.ekas.ch) La «méthode MSST» rassemble quant à elle les exigences essentielles en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Il s'agit en premier lieu de garantir des postes de travail sûrs et sains et de respecter (et faire respecter) les prescriptions SST au quotidien. Ce dispositif bénéficie autant à l'employé qu'à l'employeur.

La Commune de Montreux compte plus de 400 employées et employés, 50 métiers différents répartis au sein de 10 services. Du bûcheron au garde-bain, de l'employée de voirie à l'employé

de commerce, en passant par les concierges et les ingénieurs en travaux publics, la gouvernance SST communale, rattachée au service des ressources humaines, revêt de nombreux aspects de prévention et de protection. Composée d'une direction, d'un comité de coordination et de référents et référentes au sein des services communaux, la gouvernance SST se réunit plusieurs fois par année. Elle a notamment pour missions de piloter et coordonner la politique communale de santé et sécurité au travail, de fixer la stratégie et les objectifs, d'analyser les risques, de prévoir des plans d'action et des campagnes et de conseiller la Municipalité.

Le chargé de sécurité a de nombreuses responsabilités. Il veille au respect et à l'application des directives légales, organise la formation interne du personnel communal dans le domaine de la santé et sécurité au travail, collabore avec les entreprises tierces au sein de la Commune. C'est aussi lui qui fait appel à des spécialistes (ergonomes, médecin du travail) et qui met en place l'organisation de la sécurité au niveau transversal et qui documente les activités.

La prévention des risques psychosociaux au travail, tels que le stress et le harcèlement, est tout aussi importante que la prévention des risques physiques. Des politiques de gestion du stress et des programmes de sensibilisation peuvent contribuer à créer un environnement de travail plus sain et plus sûr.

Une culture de sécurité positive, où les employés se sentent encouragés à signaler les risques et les incidents, est essentielle pour prévenir les accidents du travail. Encourager la communication ouverte et la formation continue en matière de sécurité peut contribuer à promouvoir cette culture.

LE SAVIEZ VOUS ?

LE SAVIEZ VOUS ?

3 questions à Angelo Ciciulla, chargé de sécurité MSST pour la Commune de Montreux



Angelo Ciciulla, comment décririez-vous votre fonction de chargé de sécurité MSST ?

Mon rôle consiste à mettre en place, dans le cadre défini par la loi et avec la contribution du service des ressources humaines et de chaque membre du domaine SST au sein des services, des mesures propres à préserver la sécurité et la santé de l'ensemble du personnel communal. Il peut ainsi s'agir de mesures pour toutes et tous, comme l'organisation de cours de premiers secours, de prévention incendie ou toute autre formation en lien avec les dangers présents, ou de mesures plus spécifiques, liées à un métier ou à une thématique, comme par exemple la manipulation de produits ou d'équipements dangereux.

Pouvez-vous nous raconter un fait marquant ?

Il n'y a heureusement pas eu d'accident tragique, ce qui est plutôt bon signe. Le domaine de la santé et de la sécurité au travail est relativement jeune, il y a encore du chemin à faire pour faire évoluer certaines pratiques au quotidien. Nous sommes parfois perçus comme les «empêcheurs de tourner en rond» ou les «gendarmes», mais il s'agit surtout de faire de la prévention et de proposer des mesures de soutien et d'accompagnement au quotidien, afin de garantir et de préserver la santé et la sécurité des collaboratrices et des collaborateurs. Chaque action, aussi petite soit-elle, fait évoluer le concept MSST et la culture de la sécurité.

Une mesure récente que vous avez mise en place ?

Pendant l'été 2022, nous avons instauré un plan canicule pour le personnel communal. A ne pas confondre avec le plan canicule du canton, qui, lui, vise à protéger la population. Ce plan est maintenant renouvelé et mis à jour chaque année de manière pérenne.

Avec le service des ressources humaines, nous sommes en train d'élaborer un concept GSE (gestion de la santé en entreprise) qui inclut un guide «Bien-être et santé au travail»: il devrait permettre, entre autres, d'accompagner le retour des collaboratrices et collaborateurs après une absence, mais aussi de prévenir et gérer les absences. C'est une thématique complexe, mais grâce à un excellent travail d'équipe piloté par le service RH, on avance bien. Je suis fier que mon employeur ait souhaité aller dans ce sens.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les conseillères sociales « Ecole-Famille » (CEF) représentent un relais entre le corps enseignant et la famille afin de permettre une scolarité harmonieuse. La CEF peut être sollicitée notamment en cas de difficultés en lien avec l'école, mais aussi lorsque les parents font face à des difficultés sociales, administratives, financières ou tout simplement de compréhension du système scolaire, qui peuvent perturber la scolarité de leur enfant.

Ce sont les parents qui sollicitent la CEF, directement, sur recommandation du corps enseignant, ou d'autres professionnelles ou professionnels impliqués auprès de l'enfant ou de la famille.

Célia Elison :
celia.elison@montreux.ch
021 557 38 45
Sandrine Monis Casasola:
sandrine.monis@montreux.ch
079 138 72 14



Fauche des talus: l'entretien différencié

Afin de répondre aux enjeux actuels du changement climatique et favoriser la biodiversité, les administrations publiques changent leurs pratiques de fauche. Ainsi, depuis l'année passée, certains talus de routes et parcelles communales ne sont plus intégralement fauchés au printemps. Le but de cette pratique est d'augmenter les surfaces de prairies, habitats de nombreuses espèces et fleurs menacées. La pratique actuelle consiste en une première fauche de sécurité au printemps, notamment afin de garantir la visibilité. A l'automne, une fauche totale est effectuée. Lorsque cela est possible, une petite partie du talus est conservée intacte afin de laisser un refuge hivernal à la faune. La perte d'habitat est le premier facteur de déclin de la biodiversité. Les terrains des bords de routes sont parmi les dernières surfaces de prairie de qualité et, très souvent, abritent des espèces rares et menacées de Suisse. L'augmentation de ces surfaces naturelles accroît le nombre d'habitats pour les espèces telles que lézards, papillons et hermines, et multiplie le nombre de fleurs et d'animaux présents sur la Commune.

Pourquoi pas chez vous ? Si vous essayez de laisser une petite partie de votre gazon intacte, des papillons pourraient vous émerveiller dès le printemps prochain !

Nouveaux tarifs de stationnement



Les tarifs horaires de stationnement, qui n'avaient pas été augmentés depuis près de 20 ans, ont été ajustés. Depuis le 1^{er} mars, le tarif horaire est passé à CHF 2.- au centre-ville, et à CHF 1.60.- dans les autres zones payantes. Les heures de tarification sont maintenues à

l'identique, ainsi que la gratuité entre 12h et 13h30 et à partir de 19h. Le stationnement est désormais payant les dimanches et jours fériés dans le bas du centre-ville. Avec cette mesure, Montreux s'aligne sur les pratiques en vigueur dans d'autres zones touristiques et communes du bord du lac et de la Riviera. **Après une période d'adaptation, des contrôles seront effectués régulièrement, y compris le dimanche.**



Activités estivales

Les inscriptions sont ouvertes !

CAMPS D'ÉTÉ

Au Chalet Jolimont à Champéry. Balades, bricolages, jeux et bien d'autres activités. Pour les enfants de 6 à 12 ans.

du 1^{er} au 7 juillet
du 7 au 13 juillet
du 15 au 21 juillet

Inscription obligatoire sur www.montreux.ch/sfj/camps

PASSEPORT VACANCES (ouverture des inscriptions le mercredi 15 mai à 12h)

Tous les mardis et jeudis de 8h30 à 16h et les mercredis de 8h30 à 12h durant toutes les vacances scolaires d'été. Une activité ou excursion sera proposée chaque jour. Dès 7 ans révolus.

Inscription obligatoire (dès le 15 mai) sur www.montreux.ch/sfj/passvac

ESPACE PLEIN AIR LA FOGUE (ouverture des inscriptions le 29 avril à 12h)

Tous les après-midis de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi pendant les vacances d'été pour les écoliers et écolières de Montreux. Piscine, bricolages et jeux pour les enfants de 6 à 10 ans.

Inscription obligatoire (dès le 29 avril) sur www.montreux.ch/sfj/epa

Dans les coulisses du Conseil

Chaque année se tiennent en moyenne neuf séances du Conseil communal. Chacune dure deux à trois heures. Il s'agit seulement de la « face visible de l'iceberg » car un important travail de préparation et de suivi est effectué en amont et en aval des séances.

Avant la séance

Les dates des séances sont prédéfinies, en coordination avec la Municipalité, par le Président du Conseil et son Vice-Président, puis sont communiquées aux conseillères et conseillers. La première étape de préparation consiste à valider l'ordre du jour. La proposition est faite par la Municipalité, puis est transmise au Président et à la secrétaire du Conseil, une dizaine de jours avant la séance. L'ordre du jour est composé des différents objets et droits de propositions, qui seront traités pendant la séance. Si la Municipalité souhaite soumettre une proposition au Conseil, elle le fait sous la forme d'un préavis. De leur côté, les conseillères et les conseillers disposent de plusieurs outils, applicables selon la situation et les objectifs (le postulat, la motion, l'interpellation, le projet de règlement, la simple question).

Une fois l'ordre du jour arrêté, il est envoyé au format électronique ou papier, aux membres du Conseil et à la Municipalité, avec les annexes nécessaires. Ceux-ci ont en moyenne une semaine pour prendre connaissance de l'enveloppe regroupant l'intégralité des contenus de la séance à venir.

En parallèle, les conseillères et conseillers communaux siégeant au sein d'une commission ad hoc constituée pour rapporter sur un objet soumis au vote du Conseil, doivent établir leur rapport et le déposer sur le site internet du Conseil au plus tard 10 jours avant la séance. Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la secrétaire du Conseil relit tous les rapports et veille à ce qu'ils soient complets. Les membres des nouvelles commissions ad hoc sont désignés lors de la séance du Conseil. Ce sont les chefs de groupes politiques qui soumettent les noms des commissaires qu'ils proposent. C'est également pendant cette période qu'est finalisé le procès-verbal de la séance précédente: il est soumis à validation auprès des conseillères et conseillers en début de séance. Enfin, si une ou un nouveau conseiller doit être assermenté pendant la séance, elle ou il reçoit une convocation une semaine au paravant, afin de rencontrer le Bureau du Conseil juste avant la séance.

Le jour J

Le Conseil communal de Montreux se réunit habituellement le mercredi soir. La séance a lieu, sauf cas exceptionnels, à 20h à l'aula du collège de Montreux-Est. La secrétaire du Conseil finalise la préparation de tous les éléments nécessaires au bon déroulement de la séance (liste

des personnes excusées, remise des éléments au technicien, ...). C'est également la secrétaire qui ouvre le bâtiment et accueille les conseillères et conseillers.

Le Bureau du Conseil se réunit 30 minutes avant le début de la séance, pour accueillir les éventuelles nouvelles conseillères et conseillers.

Si une conseillère ou un conseiller souhaite déposer une interpellation, motion ou un postulat, il peut encore le faire, à condition d'avoir préalablement recueilli le nombre de signatures nécessaires. Une copie est alors remise à la Municipalité qui y répondra lors de la séance ou ultérieurement. Le titre de cet objet a, dans l'idéal, été transmis à l'avance pour être intégré à l'ordre du jour. A défaut, la modification de l'ordre du jour est soumise à l'approbation du Conseil au début de la séance.



Après la séance

Chaque objet qui a été voté pendant la séance prend la forme d'un « extrait du procès-verbal », qui est complété et finalisé par la secrétaire du Conseil (résultats du vote, conclusions, ...). Le Président est chargé de relire et de signer les extraits, lesquels sont également signés par la secrétaire du Conseil puis transmis à la Municipalité. Si une nouvelle conseillère ou conseiller a été assermenté, les documents sont transmis à la Préfecture pour information.

Vient ensuite le moment de rédiger le procès-verbal de la séance: c'est la secrétaire du Conseil qui s'en charge. Certaines conseillères et conseillers transmettent par écrit le contenu de leur prise de parole. Le procès-verbal est finalement transmis au Président du Conseil pour validation. La boucle est ensuite bouclée, avec, déjà, la proposition d'un nouvel ordre du jour pour la séance suivante.

Décisions du Conseil

Lors de sa séance du 28 février 2024, le Conseil communal a

... accepté le rapport-préavis No 24/2023 relatif à l'attribution d'un mandat d'accompagnement pour l'élaboration du plan d'affectation communal (PACom) et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Olivier Müller « Pour un PACOM qui tienne compte de nos villages » et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Olivier Mark « pour que le Conseil communal reprenne la main en matière de logements à Montreux par un contrôle serré du travail municipal ».

... accepté le préavis No 25/2023 relatif au budget 2024 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires Riviera - Villeneuve (CITS).

... accepté le rapport-préavis No 26/2023 relatif à la prévoyance professionnelle et aux indemnités de départ des membres de la Municipalité, répondant à la conclusion 2 du rapport-préavis n° 46/2015 de la Municipalité du 27 novembre 2015.

PROCHAINES SÉANCES

Mercredi 30 avril
Mercredi 15 mai
Mercredi 19 juin

RETOUR DANS LE PASSÉ

La photo du numéro précédent représentait la patinoire de Caux dans les années 1905-1920. Bravo à celles et ceux qui l'ont reconnue !



Les Archives de Montreux recèlent de nombreux trésors, dont un grand nombre de photos, gravures, tableaux et autres images anciennes. Chaque édition du *Vivre à Montreux* dévoile une image sélectionnée par les archivistes communaux.

Reconnaissez-vous cet endroit ? Réponse dans le prochain numéro !

Avril

1er-14

[Manèges gonflables](#)
Marché couvert

3

[Montreux Morning Swim](#), Piscine de la Maladaire - [www.montreux.ch](#)

5-7

[Festival international de danse orientale](#), Casino Barrière Montreux - [www.leylethob.com](#)

11

[Collecte de sang - Transfusion Interrégionale CRS](#), Paroisse Catholique Sainte-Thérèse [www.itransfusion.ch](#)

18

[Bébé lit à la Bibliothèque](#)
[bibliothequemontreuxveytaux.ch](#)

19

[Club ado](#)
[bibliothequemontreuxveytaux.ch](#)

19 au 2 juin

[Exposition «Les pays de Pierre Aubert»](#), Centre culturel Maison Visinand - [www.cc-mv.ch](#)

Marchés

[Tous les vendredis jusqu'au 24 mai de 8h à 14h](#)
Marché sur les quais: fruits & légumes, boulangers, bouchers

[Marché du week-end](#)
27-28 avril & 18-19 mai

Sports

[Tous les lundis](#)
Urban Training, Place du Marché

[Tous les mardis \(dès le 7 mai\)](#)
Cours de Zumba, Place du Marché

[Tous les jeudis \(dès le 16 mai\)](#)
Cours de yoga, Place du Marché

[Tous les 1ers mercredis du mois](#)
Montreux Morning Run, complexe sportif de la Saussaz [www.montreux.ch/sport](#)

Installations sportives

[Piscine de la Maladaire](#)
Fermeture pour compétition du 3 mai à 17h au 6 mai à 8h

[Bains de Clarens et piscine de la Foge](#)
Ouverture de la saison le 1^{er} juin

20

[Inauguration des Incroyables comestibles](#)
Grand Place de Clarens

23

[Atelier Philosophique pour tous: Post-vérité, Fake news et autres balivernes](#)
[bibliothequemontreuxveytaux.ch](#)

23 au 5 mai

[«Un argent Fou»](#), Théâtre Montreux [www.theatre-tmr.ch](#)

26

[Loto du Boulodrome de Montreux](#)
Boulodrome de Montreux

26-28

[Montreux International Guitar](#)
Casino Barrière Montreux [www.migs.ch](#)

27

[Journée Juniors de la FACEME](#)
Marché couvert [www.montreux.ch](#)

[Journées portes ouvertes](#)

Centre culturel Maison Visinand [www.cc-mv.ch](#)

[Portes ouvertes du Conservatoire Montreux- Vevey-Riviera](#)
[www.conservatoire.ch](#)

30

[Séance du Conseil communal](#)
Aula du collège de Montreux-Est [www.conseilmontreux.ch](#)

Mai

1er

[ClarensFilms, «107 Mothers»](#)
Maison de Quartier Jaman 8 [www.montreux.ch](#)

2

[La Suisse bouge](#), Place du Marché [www.montreux.ch](#)

3

[Bébé lit à la Bibliothèque](#)
[bibliothequemontreuxveytaux.ch](#)

4

[Vide dressing](#), Grand-Place de Clarens - [www.montreux.ch](#)

[Fête des Plantons](#)
[www.montreux.ch](#)

[Marché de printemps](#), Place de jeux, centre du village de Gliion

[Deaf Expo](#), Marché couvert [www.sourds.net](#)

[Auteur-e-s en hauteur](#)
Vallon de Villard, La Scie [www.auteursenhauteur.ch](#)

[10 ans du SDIS Riviera](#)
[www.securite-riviera.ch](#)

4-5

[Meeting de la Riviera](#)
piscine de la Maladaire [www.montreux-natation.ch](#)

5

[Journée portes ouvertes](#)
Club-House à Clarens [www.snmc.ch](#)

8

[Soirée film sur la rénovation énergétique](#)
Cinéma Hollywood [www.montreux.ch](#)

15

[Séance du Conseil communal](#)
aula du collège de Montreux-Est [www.conseilmontreux.ch](#)

15-26

[Sorcière, spectacle musical](#)
Temple Saint Vincent [www.sorciere-lemusical.ch](#)



18-20

[Brocante](#), Marché couvert [www.montreux.ch](#)

22-26

[Fête de la Nature](#)
[www.montreux.ch](#)

25-26

[Net Léman](#) - [www.asleman.org](#)

28 au 9 juin

[La famille Don Juan](#)
Théâtre Montreux [www.theatre-tmr.ch](#)

29

[Thé dansant](#), Maison de Quartier Jaman 8 - [www.montreux.ch](#)

31

[Fête des Voisins](#)
[www.montreux.ch/integration](#)

Juin

1er

[Atelier Gym et danse par Valentine](#)
Maison de Quartier Jaman 8 [www.montreux.ch](#)

5

[ClarensFilms](#)
«Le Renard et l'Enfant», Maison de Quartier Jaman 8 [www.montreux.ch](#)

7

[Concert NC VOX](#), Temple St-Vincent de Montreux [www.concerts-st-vincent.ch](#)

8

[Mémorial Luc Killer](#), Stade de La Saussaz à Chailly-sur-Montreux [www.cariviera.ch](#)

15

[Repair' Café](#), Grand-Place de Clarens - [www.montreux.ch](#)
[Fête de la Cave Montreux Riviera](#)
[www.lacavemontreuxriviera.ch](#)

16-23

[Junior Spirit Open](#)
Montreux Tennis-Club [www.sport-spirit.ch](#)

18

[Concert d'été Corps de musique Montreux-Clarens](#)
Grand-Place de Clarens [www.harmoniemontreux.ch](#)

19

[Séance du Conseil communal](#)
aula du collège de Montreux-Est [www.conseilmontreux.ch](#)

21

[Fête de la musique](#)
Grand-Place de Clarens



Administration générale
Grand-Rue 73, 1820 Montreux
Lu-ve: 8h-12h / 13h-16h30
[commune@montreux.ch](#) - 021 962 77 77

Office de la population (sur rdv)
Avenue des Alpes 18, 1820 Montreux
Lu, ma, je et ve: 8h-14h30 / Me: 8h-16h
[population@montreux.ch](#) - 021 962 78 50

Bibliothèque Montreux Veytaux
Lu-ve: 10h-12h / 14h-18h & Sa 9h-12h
[www.bibliothequemontreuxveytaux.ch](#)

Piscine de la Maladaire
Lu, ma, je et ve: 8h-21h / Me: 6h30-20h
Sa, di et jours fériés: 8h30-17h30
[www.montreux.ch/maladaire](#)

Déchèterie
Ma, je et ve: 9h-12h / 14h-18h
Me: 9h-12h / 14h-19h & Sa: 9h-16h
Di et lu: fermé
[www.montreux.ch/dechets](#)

Édité par la Commune de Montreux
Graphisme: Enzed
Impression: PCL Presses Centrales SA
Tirages: 16 000 exemplaires

Programme sous réserve de modifications. Informations et agenda complet sur [www.montreux.ch](#)



Inscrivez-vous à la newsletter!
[www.montreux.ch/newsletter](#)